



Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

35 | 2003
Varia

L'article FICHU et ses usages

Marie Leca-Tsiomis



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rde/172>

DOI : [10.4000/rde.172](https://doi.org/10.4000/rde.172)

ISSN : 1955-2416

Éditeur

Société Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 2003

Pagination : 95-104

ISSN : 0769-0886

Référence électronique

Marie Leca-Tsiomis, « L'article FICHU et ses usages », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 35 | 2003, document 6, mis en ligne le 17 février 2011, consulté le 30 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rde/172> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rde.172>

Propriété intellectuelle

L'article FICHU et ses usages

On a longtemps considéré que l'œuvre de Diderot était constituée de deux domaines étanches : l'ingrat labeur encyclopédique, la compilation « à la toise » d'une part, et la libre création d'autre part, l'invention romanesque, esthétique, dramatique, philosophique. Un certain nombre de travaux, au premier rang desquels ceux de J. Proust, ont fait justice de cette dichotomie largement artificielle et falsificatrice. Il reste pourtant dans le grand public et même, parfois, chez les meilleurs esprits « littéraires », quelque chose de l'ostracisme ancien : l'*Encyclopédie* demeure, pour beaucoup, un monument qui mérite révérence, certes, un dictionnaire que l'on consulte et où l'on puise matière à vérifications, citations, mais où l'on s'aventure peu à lire Diderot. Cependant, l'intérêt que revêt cette partie de son œuvre est multiple, et notamment ce territoire encore peu arpenté du dictionnaire de langue commune auquel Diderot a consacré un pan essentiel de sa contribution à l'*Encyclopédie*¹. Un de nos plus grands écrivains s'est en effet occupé durant près de vingt ans de définir les mots de sa langue, c'est-à-dire le matériau même de son art : quels liens peut-on observer entre ces définitions et ce qu'on nomme son œuvre littérairement achevée ? Pour illustrer ici le profit qu'on peut tirer, à nos yeux, de ce type d'investigations, on choisira l'exemple d'un article de Mode, FICHU.

On sait que Diderot justifia la présence des *falbalas* et des *pompons* dans le *Dictionnaire raisonné* : « Un écrit sur nos modes, qu'on traiterait aujourd'hui d'ouvrage frivole, serait regardé dans deux mille ans, comme un ouvrage savant et profond, sur les habits français », écrit-il dans l'article ENCYCLOPÉDIE². Il ne paraît pas, néanmoins, qu'il ait rédigé beaucoup d'articles consacrés aux vêtements et à la mode de son temps³ :

1. Voir M. Leca-Tsiomis, *Écrire l'Encyclopédie : Diderot, de l'usage des dictionnaires à la grammaire philosophique*, SVEC, 375, 1999.

2. DPV, VII, 247, justifiant également, par le même souci de renseigner la postérité, l'existence d'articles ayant trait à la cuisine.

3. Il fournit, en revanche, bon nombre d'articles qui concernent les vêtements de l'Antiquité grecque ou romaine : voir, p.e. AMICLE, AMPECHONÉ, APEX, CHIRODOTA, etc.

on lui doit⁴ les articles CHAUSSETTE, CHAUSSON, CHAUSSURE, GOUSSET, peut-être JANSÉNISTE⁵, et enfin FICHU. Le mot « fichu » lui-même est alors récent⁶, tout comme la « chose » qu'il désigne : son apparition est liée, dans l'histoire du vêtement, à ce que Daniel Roche appelle « l'invention du linge »⁷ au XVIII^e siècle. Quant à l'article, il parut en 1756, au tome VII de l'*Encyclopédie* :

* FICHU, s. m. (*Mode*) c'est une partie du vêtement des femmes en déshabillé. C'est un morceau carré ou oblong de mousseline, d'autre toile blanche ou peinte, ou même de soie, qui se plie en deux par les angles, et dont on se couvre le cou. La pointe du *fichu* tombe sur le milieu du dos, et couvre les épaules ; ses cornes viennent se croiser par-devant et couvrir la gorge : mais quand on a une peau blanche, de l'embonpoint, des chairs fermes, et de la gorge, la paysanne même la plus innocente sait ménager des jours à travers les plis de son *fichu* ⁸.

Le protocole définitionnel suivi par Diderot est fort classique : description de la « chose », suivie de l'énoncé de ses usages. Jetons un regard sur l'article homonyme du *Trévoux*, qui en fut probablement la source⁹ :

4. Au terme d'un sondage qui ne prétend certes pas à l'exhaustivité. Les moyens de parvenir à celle-ci ne sont guère plus considérables aujourd'hui qu'hier. Pour détecter les articles rédigés par tel ou tel collaborateur dans un domaine particulier, les deux versions informatisées de l'*Encyclopédie* sembleraient devoir fournir une aide précieuse. Pourtant, la recherche tentée ici à partir de la division « Mode » croisée avec le nom d'auteur « Diderot » fournit des résultats fort décevants. Le logiciel de la version « Redon » ne prend en compte que certaines réalisations du désignant, à savoir « Modes » et non « Mode ». Du coup, des cinq articles repérés à la lecture, aucun ne figure dans le relevé par domaine. La base ARTFL possède une plus grande souplesse, incluant « terme de marchand de modes », à partir de la recherche « mode », mais elle intègre du coup par extension tous les composés de la suite de lettres « mode », et notamment « moderne », d'où des articles appartenant à « géographie moderne », etc. En outre, bon nombre d'articles échappent aux recherches balisées car le désignant, dans l'*Encyclopédie*, est soit omis, soit autre que « Mode ». C'est le cas de CHAUSSETTE et de CHAUSSON, sans marques de branches, ainsi que de CHAUSSURE, fourni, pour la partie « Histoire ancienne » par Diderot, et pour l'acception moderne, en « Économie domestique » par Jaucourt. C'est aussi le cas de GOUSSET, donné lui, en « Grammaire ». On voit donc avec quelles précautions il faut interpréter les résultats d'une recherche informatisée dans l'*Encyclopédie* et combien on doit se garder d'accorder aux résultats chiffrés qu'elle fournit autre chose qu'une valeur grossièrement indicative.

5. « Petit panier à l'usage des femmes modestes » ; l'article figure dans la liste des « articles non signés qu'on pourrait peut-être attribuer à Diderot » que J. Lough et J. Proust ont donnée dans DPV, V, 211-220.

6. L'édition de 1752 du *Trévoux* indique que « le terme et l'usage ne sont venus que depuis peu d'années ». Selon Pierre Guiraud, « fichu » vient de « fiche », « pointe » (*Dictionnaire historique de la langue française*, ss direction d'A. Rey, éd. consultée 1994).

7. Dans *La Culture des apparences, une histoire du vêtement au XVII^e-XVIII^e siècle*, Fayard, 1989, p. 149-176.

8. Cité d'après DPV, VII, 304-305.

9. Le *Dictionnaire de l'Académie* (éd. de 1740), dont Diderot n'avait d'ailleurs guère l'habitude de s'inspirer, donnait : « Sorte de mouchoir que les femmes mettent autour du cou, et qui est ordinairement de toile des Indes, avec de petites broderies d'or et d'argent ».

Les femmes appellent de ce nom une manière de mouchoir en pointe, de soie, d'indienne ou de quelque autre étoffe légère qu'elles se mettent sur le cou quand elles sont en déshabillé. Ce terme et cet usage ne sont venus que depuis quelques années.

Comparativement à ce dernier, l'article de Diderot abonde en détails liés, notamment, aux usages du fichu : « couvrir » le cou, les épaules et la gorge ; l'énoncé de ces usages, pourtant, est accompagné d'une restriction : « *mais* quand on a une peau blanche »... Ainsi, « couvrir » et, en même temps, « ménager des jours », telle est, selon Diderot, la double fonction du fichu. On remarquera, en outre, dans la dernière phrase que l'anacoluthé, qui fait passer de « on » à « la paysanne », dit – et c'est là son rôle d'anacoluthé – deux choses à la fois : toute belle femme (« on ») connaît l'usage séducteur du vêtement ; et aussi : la femme « la plus innocente » ne l'est jamais autant qu'on croit. Mais, pourra-t-on objecter, n'est-ce pas trop longtemps s'arrêter sur ces quelques lignes, s'appesantir sur un détail, et prêter exagérément attention à ce minuscule article¹⁰, serré entre FICHOIR et FICHURE dans les hautes colonnes d'un *in-folio* ? Peut-être ; cependant il vaut d'y regarder à deux fois, tant un simple « article de mot »¹¹, comme on disait alors, peut souvent renseigner de façon essentielle sur les voies de la réflexion et de l'invention diderotiennes.

Mais avant d'aller lire ce qu'il advint de cette définition du « fichu » dans quelques œuvres postérieures à la rédaction de l'article, on ne peut manquer d'évoquer ces quelques lignes d'un autre article, JOUISSANCE, paru au tome suivant de l'*Encyclopédie* :

Lorsque les voiles que la pudeur jeta sur les charmes laissèrent à l'imagination enflammée le pouvoir d'en disposer à son gré, les illusions les plus délicates concoururent avec le sens le plus exquis, pour exagérer le bonheur¹².

La méditation que Diderot mène, à la fin de JOUISSANCE, sur les illusions constitutives de l'amour se passe de précisions ou de détails et recourt à la métonymie généralisante, « les voiles ». Suggéré ici, le vêtement féminin n'en apparaît pas moins dans la double fonction assignée au fichu, « voiler » et « laisser à l'imagination le pouvoir ».

10. On comparera pourtant, dans l'*Encyclopédie*, avec l'article, voisin quant au contenu, MOUCHOIR DE COL :

« Ce sont des grands *mouchoirs* de soie qui ressemblent à du satin qui n'a point d'envers, sur lesquels sont travaillés des desseins qui paraissent également des deux côtés. Il n'y a guère que les femmes du commun qui se servent de ces *mouchoirs* pour mettre sur leur col. Les marchands de mode les tirent de Lyon, de Nîmes et des Indes. »

11. J. Lough et J. Proust l'ont bien sûr retenu dans l'anthologie publiée dans les *O.C.*, DPV.

12. DPV, VII, 577.

Dans *Jacques le fataliste*, le « fichu » fait partie de ces menus cadeaux achetés aux porte-balles, de ces colifichets auxquels sa sonorité même l'associe obscurément, et que Jacques offre à Denise, parmi les « bas de coton », les « croix d'or » et les « jarrettières ». Dans la grange, avant de relever ses jupons, c'est d'abord au fichu de la belle Suzon que s'en prend Jacques, sous les yeux du petit prêtre juché sur le fenil¹³. Le fichu des paysannes¹⁴ est manifestement, dans *Jacques*, l'attribut de l'innocente coquetterie, celle de la rougissante Denise, et tout à la fois celui de la séduction offensive, celle de l'entraînante Suzon qui « se défend comme cela ».

Quittons le roman. On sait qu'au *Salon de 1765* Diderot s'arrêta longuement, devant le tableau de Greuze, *Une jeune fille qui pleure son oiseau mort* :

Tout enchante en elle jusqu'à son ajustement ; ce mouchoir de cou est jeté d'une manière ! il est d'une souplesse et d'une légèreté¹⁵ !

Le « mouchoir de cou » succède ici au « fichu ». Mais un coup d'œil au tableau de Greuze nous montre indéniablement, sur les épaules de la jeune éplorée, un « carré de mousseline blanche », exactement tel que décrit dans l'article encyclopédique. Quelques lignes plus bas, on lit : « ce mouchoir rayé est large, léger, du plus beau transparent ». Largeur, légèreté et transparence sont ici, bien sûr, non des qualités du vêtement, mais des réussites du peintre. Mais chacun sait quelle séduction ce tableau opéra sur Diderot, comment il l'interpréta et quel conte lui inspira ce qu'il appelle « ce petit poème si fin » : il en ressort à l'évidence que le mouchoir de cou apparaît comme l'attribut d'une innocence séduite et, du coup, doublement séductrice.

Peut-être son regard venait-il de quitter ce tableau et son « large » mouchoir rayé lorsque, dans le même *Salon*, Diderot se prit à méditer sur le « faire » des peintres : c'est ce faire lui-même, et non le sujet du tableau, qui produit les effets de grandeur ou au contraire de petitesse ; et l'exemple du fichu vient alors illustrer son propos :

C'est cette idée de masse puisée secrètement dans la nature avec le cortège des idées de durée, de grandeur, de puissance, de solidité qui l'accompagnent

13. « J'écarte le fichu de Suzon, je lui prends la gorge, je la caresse ; elle se défend comme cela ». *Jacques le Fataliste*, dans l'édition de J. Proust de DPV, p. 227 et, pour l'énumération précédente, p. 282 ; dans l'édition de P. Chartier du Livre de poche, 2000, p. 281 et p. 348. Dans *Mystification*, Desbrosses, jouant les médecins turcs, s'attaque à Melle Dornet « écarte le fichu, promène sa main sur la gorge, veut lui tâter le ventre ». *Quatre contes*, édition de J. Proust, Droz, 1964, p. 8.

14. Et des bergères : voir dans le *Salon de 1765*, le compte rendu d'une *Pastorale* de Boucher, dans lequel les attributs de la bergère sont une quenouille, un panier de fleurs, un petit chapeau, un fichu et un mouton. DPV, XIV, 64.

15. *Ibid.*, p. 183.

qui a donné naissance au faire simple grand et large, même dans les petites choses ; car on fait large un fichu¹⁶.

« Fichu », dans cette dernière formule qui l'associe par oxymore à « large », est visiblement choisi pour son expressivité sonore autant que pour l'« idée accessoire » d'intime familiarité¹⁷ qui connote son domaine d'emploi.

D'autres termes, sonnans sans doute de façon moins populaire sinon plus noblement, comme « linge » ou « vêtement de cou », apparaissent dans d'autres registres de l'écriture diderotienne : dans les *Salons* parfois, mais aussi dans *La Religieuse*. Le « linge de cou » est, sauf erreur, le vêtement le plus souvent évoqué dans ce roman, et il revient comme un véritable leitmotiv dans les épisodes mettant en scène la Mère supérieure du couvent d'Arpajon.

Elle avait levé un coin de mon linge de cou, sa main était placée sur mon épaule nue et l'extrémité de ses doigts posée sur ma gorge¹⁸.

Pendant elle avait levé son linge de cou, et avait mis une de mes mains sur sa gorge.

Elle écartait mon linge de cou et de tête [...] ; mes cheveux tombaient épars sur mes épaules découvertes, ma poitrine était à demi nue.

Elle se promenait autour de la table, posant sa main sur la tête de l'une [...], levant le linge de cou à une autre, plaçant sa main dessus.

Toujours associé aux verbes « lever » ou « écarter », dont le sujet est toujours la Mère Supérieure, le linge de cou n'est plus qu'un faible obstacle destiné à être repoussé. Par là même, sa fonction séductrice semble extérieure à la conscience de l'héroïne, indépendante de sa volonté, imposée en quelque sorte : Suzanne séduit malgré elle ; si on ne la voit jamais se vêtir de son linge de cou, on la voit, en revanche, en être dépouillée.

Sur l'autre versant de la vie de Suzanne, et du roman, dans la Préface-annexe, les images du vêtement font une autre apparition. Dans la cinquième lettre de Madame Madin au marquis de Croismare, Diderot détaille avec minutie le « petit trousseau » préparé pour Suzanne par sa bienfaitrice : entre autres, des chemises, des « mouchoirs de cou », qu'on imagine pliés et rangés, auprès des tabliers et des « justes », ces vêtements de paysannes nous

16. À propos de Louthembourg, *Salon de 1765*, op. cit., p. 215-216.

17. Idée accessoire à laquelle l'homonymie avec « fichu » n'est pas totalement étrangère : « Terme bas et de mépris, dont on se sert pour dire mal fait, impertinent. *Voilà qui est bien fichu. Voilà un fichu compliment* », indique le *Dictionnaire de l'Académie* de 1740. L'*Encyclopédie*, fidèle à sa politique d'exclusion des mots triviaux, ignore, bien sûr, cet homonyme.

18. *La Religieuse*, DPV XI, p. 223, 227, 233, 247 pour cette citation et les trois suivantes.

dit le *Supplément de l'Encyclopédie*, que Mme Madin avait fait faire pour la plus jeune de ses enfants :

Elle ne put jamais retenir ses larmes en voyant les justes de ma fille. – Eh ! lui dis-je, de quoi pleurez-vous ? Est-ce que vous ne l'avez pas toujours été ? – « Il est vrai », me répondit-elle¹⁹.

L'ellipse superbe de ce dialogue se suffit à elle-même. Mais elle dit tout, aussi, de cette autre symbolique du vêtement : c'est une bonne mère, cette fois, en la personne de Mme Madin, qui prépare de quoi vêtir, de quoi couvrir la fugitive : et le trousseau de Suzanne, où les « mouchoirs de cou » ont pris place parmi les cornettes et les mouchoirs de poche, est, à l'image de ses mœurs, austère et surtout innocent.

Dans l'*Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de ****, on apprend que la Maréchale ou celle qui peut-être est son double, « la dévote et belle voisine », « a la peau très blanche ». Elle a également :

la gorge aussi bien qu'il soit possible de l'avoir, et quoiqu'elle soit très modeste, elle trouve bon qu'on s'en aperçoive.

Dans le récit rapporté par le Philosophe, les propos s'enchaînent :

Diderot :

Je lui dis : « Et si l'homme est damné pour l'adultère qu'il a commis dans le cœur, quel sera le sort de la femme qui invite tous ceux qui l'approchent à commettre ce crime ? » Cette dernière question l'embarrassa.

La Maréchale :

Je comprends ; c'est qu'elle ne voilait pas fort exactement cette gorge, qu'elle avait aussi bien qu'il est possible de l'avoir²⁰.

« Voiler » et laisser « apercevoir » : la double fonction du fichu réapparaît ici. À la belle « paysanne » de l'article encyclopédique a fait place la « belle dévote ». Le vêtement, mouchoir, linge ou fichu, n'a même plus besoin ici d'être désigné. C'est que Diderot, en compagnie de la Maréchale prend les choses de loin, et « d'un peu haut » ; non qu'il recule devant le mot cru : il osera, à son oreille, parler de « pisser dans un vase sacré ». Mais la séduction qu'exerce, à son tour, le philosophe sur l'honnête femme – et sur le lecteur – est toute dans cette étrange liberté faite de l'alliance d'un lexique en grande partie abstrait et d'une syntaxe « parlée », d'un art de la répartie dramatique et du détour de la méditation, qui composent le charme si particulier de ce dialogue, qui, à sa manière, *voile* et *laisse apercevoir*.

19. *Ibid.*, p. 58.

20. *Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de ****, *O. Ph.*, pp. 536 et 537 pour les deux citations.

C'est un tout autre écho de l'article FICHU qu'on peut entendre dans le *Supplément au voyage de Bougainville*. À Tahiti, explique un vieillard, les filles nubiles acquièrent « le privilège de montrer leur visage et leur gorge », et cet exemple même exprime l'innocence des Tahitiens. Et la méditation de B. y reviendra, à sa manière :

Lorsque je vois des arbres plantés autour de nos palais, et un vêtement de cou qui cache et montre une partie de la gorge d'une femme, il me semble reconnaître un retour secret vers la forêt, et un appel à la liberté première de notre ancienne demeure²¹.

L'alliance « des arbres » et du « vêtement de cou » forme une des plus surprenantes images que Diderot ait conçues et elle illustre, sans sourire aucun cette fois, et avec cette distance que met l'analyste B. à toutes choses, le retour critique sur « notre misère », « la guerre dans la caverne » et la réflexion sur le « code des nations ». Mais cette même alliance était déjà esquissée dans les *Essais sur la peinture*, à propos des figures à demi nues :

En faisant nu, on éloigne la scène, on rappelle un âge plus innocent et plus simple, des mœurs plus sauvages, plus analogues aux arts d'imitation ; c'est qu'on est mécontent du temps présent et que ce retour vers les temps antiques ne nous déplaît pas [...] Les figures à demi nues, dans une composition, sont comme les forêts et la campagne transportées autour de nos maisons²².

Dans le *Salon* qui précède les *Essais*, en 1765 toujours, le critique d'art prodiguait ses conseils à Louthembourg pour contrer ce qu'il nommait « l'effet maussade de la symétrie » en peinture. Diderot, on s'en souvient, ne tolère la symétrie qu'en architecture. Ce sera tout l'art du portraitiste, au contraire, que de « dérober » la symétrie et de choisir de peindre le profil, ou mieux :

la tête de trois-quarts plus ou moins, préférable encore au profil, parce qu'il y a ordre, variété et symétrie prononcée et dérobée. Dans la peinture, si l'on décore un fond avec une fabrique d'architecture, on la place de biais pour en dérober la symétrie qui choquerait, ou, si on la montre de front, on appelle quelques nuages ou l'on plante quelques arbres qui la brisent. Nous ne voulons pas tout savoir à la fois. Les femmes ne l'ignorent pas ; elles accordent et refusent ; elles exposent et dérobent. Nous aimons que le plaisir dure²³.

On voit quel lien subtil unit chez Diderot symétrie et nudité, l'une et l'autre déplaisantes de crudité, ôtant tout moyen à l'imagination : au contraire, composition en peinture et érotisme, ces arts de dérober, procèdent sinon

21. *Supplément au Voyage de Bougainville*, O. Ph., p. 508.

22. *Essais sur la peinture*, éd. R. Desné, Éditions sociales, 1955, p. 89.

23. *Salon de 1765*, op. cit., p. 214-215.

des mêmes règles, tout au moins des mêmes principes²⁴. Et, si le début de cette réflexion sur la symétrie fut, comme on l'a dit²⁵, emprunté par Diderot à Hogarth dont il dut lire l'*Analysis of Beauty*, la comparaison du savoir des peintres et du savoir des femmes n'est évidemment pas dans l'auteur anglais et semble bien remonter à des sources autrement constantes de la rêverie diderotienne.

Arrêtons-nous enfin, dans *Ceci n'est pas un conte*, à une dernière image du fichu, celui de « la pauvre demoiselle » de la Chaux, repoussée par son amant Gardeil : on se souvient qu'après avoir tenté en vain l'appel à la pitié, au remords, à la reconnaissance, l'infortunée, enfin, cesse d'attendre le moindre secours des mots ; elle recourt, brusquement, au geste :

La cause de son dégoût, il n'ose l'avouer ; mais vous allez la connaître. À l'instant elle arrache son fichu ; elle sort un de ses bras de sa robe ; elle met son épaule à nud ; et me montrant une tache érépipélateuse : La raison de son changement, la voilà, me dit-elle, la voilà²⁶.

La Chaux exhibe son mal aux yeux des hommes qui l'entourent : Gardeil, l'amant cruel, et le narrateur, introduit malgré lui dans l'intimité violente de la rupture, tierce personne devenue juge. Le fichu, qui « cache et montre » à la fois, est ici arraché par celle qui le porte : il ne cache plus, car La Chaux est désormais au-delà de toute pudeur ; il ne montre plus, car elle est également au-delà de toute séduction. La double fonction du vêtement de cou est ici parfaitement retournée : l'arrachage du fichu est en même temps acte de désespoir et dévoilement de la vérité.

Est-il incongru d'évoquer ici un autre dévoilement, – autre surgissement de la vérité – celui de Phryné amenée devant ses juges ? On sait que Diderot, critiquant la toile de Baudouin, *Phryné accusée d'impiété devant les aréopagites*, imagina un tout autre tableau : l'accusée y aurait paru « grande, droite et intrépide », car, écrit-il, « celle qui ose braver les dieux, ne doit pas craindre de mourir » ; surtout, « lorsque l'orateur eût écarté le voile qui couvrait sa tête, on aurait vu ses belles épaules, ses beaux bras, sa belle gorge »²⁷. À la séduction voilée de la plus belle des courtisanes fait place la nudité altière d'une Phryné devenue philosophe²⁸.

24. Ce qu'exprime le mot fameux, adressé à Boucher (et si souvent cité à contre sens), « Cet homme ne prend le pinceau que pour me montrer des tétons et des fesses. Je suis bien aise d'en voir mais je ne veux pas qu'on me les montre », est bien le contraire de la pudibonderie.

25. Voir à ce propos, dans l'édition DPV du *Salon de 1765*, l'introduction et les notes de E.M. Bukdhal, notamment n. 339, n. 566 à 568.

26. *Ceci n'est pas un conte*, in *Quatre contes*, op. cit., p. 93.

27. *Salon de 1763*, DPV, XIII, p. 393. La réflexion se poursuit dans les *Pensées détachées* (pensées 111 et 112).

28. « Phryné philosophe », expression empruntée à J. Starobinski, *Diderot dans l'espace des peintres*, RMN, 1991, p. 34.

La Chaux et Phryné, le bas-bleu et l'hétaïre, ces figures de femmes que tout oppose, ne se rejoignent-elles pas un instant pour témoigner, l'une et l'autre, par leurs corps dévoilés, de vérités que nulle parole ne peut porter ?

Lorsque Diderot, au milieu des années 1750, définissait pour le *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* ce qu'était un fichu, il pourvoyait, bien sûr, aux nécessités de la nomenclature encyclopédique et à la rédaction imposée par l'ordre alphabétique, mais il avait aussi, visiblement, d'autres raisons, des raisons d'écrivain, de poète. Au-delà du mot lui-même, c'est, pour parler en langage diderotien, la « notion » de fichu qui est cernée dans l'article, notion-image, qui fut à la croisée de bien des rêveries et de bien des peintures de Diderot. « Voiler » et « ménager des jours », les échos de la définition du fichu retentissent, on le voit, loin dans son œuvre. Peut-on clore provisoirement ces quelques réflexions en suggérant que, au-delà de cet exemple, c'est tout le travail de définition mené dans l'*Encyclopédie* qui s'inscrit dans un réseau d'harmoniques et de correspondances qui se déploie à travers l'ensemble des écrits diderotiens. Chercher et suivre les liens qui existent entre les articles de la « grammaire » encyclopédique et le reste de son œuvre doit conduire à bien des découvertes sur les voies de l'invention et de l'écriture chez Diderot.

Marie LECA-TSIOMIS
Université de Nanterre Paris X